



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome I (1854)**

*Charencey*, village de l'arrondissement de Poligny, canton, perception, bureau de poste et paroisse de Nozeroy ; à 6 km de Nozeroy, 50 d'Arbois, 29 de Poligny et 44 de Lons-le Saunier.  
Altitude : 768<sup>m</sup>.

Il est limité au nord par Mournans, au sud par Lent, Sirod et Conte, à l'est par le ruisseau du moulin qui le sépare de Doye, à l'ouest par Mournans.

Il est traversé par la route départementale n° 2, de Chalon en Suisse, par les chemins vicinaux tirant à Charbonny, à Sirod, à Lent, à Conte et à la route départementale n° 2, par la rivière d'Ain, le ruisseau des Combes-Sandon, le ruisseau du Moulinet ou de l'Etang, et le ruisseau de Puty.

Ce village est situé dans le val de Mièges, sur le revers oriental d'un coteau qui s'étend sur la rive droite de l'Ain.

Les maisons, construites en pierres et couvertes en bardeaux, ont généralement plusieurs étages.

Population : en 1790, 120 habitants ; en 1846, 177 ; en 1851, 153 , dont 80 hommes et 75 femmes ; population spécifique par km carré, 56 habitants ; 14 maisons, 38 ménages.  
Cinq familles ont émigré dernièrement.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1793.

Vocable : saint Martin. Paroisse de Mièges.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales a reçu les cotes 3 E 2423 à 2428, 3 E 3678 et 3679, 3 E 8454, 3 E 8957 à 8959 et 3 E 13257. Tables décennales : 3 E 1273 à 1281.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 243 et 244, 5 Mi 1209, 2 Mi 863, 2 Mi 2021 et 2022, 5 Mi 15 et 16 et 5 Mi 1184.

Cadastre : exécuté en 1813 ; surface territoriale 272<sup>h</sup> 41<sup>a</sup>, divisés en 690 parcelles que possèdent 115 propriétaires, dont 63 forains ; surface imposable, 264<sup>h</sup> 97<sup>a</sup>, savoir : 144<sup>h</sup> 17<sup>a</sup> en terres labourables , 60<sup>h</sup> 67<sup>a</sup> en pâtures, 25<sup>h</sup> 95<sup>a</sup> en bois-sapins, 23<sup>h</sup> 43<sup>a</sup> en prés, 9<sup>h</sup> 38<sup>a</sup> en bois-taillis, 1<sup>h</sup> en sol et aisances des maisons, 35<sup>a</sup> en jardins, d'un revenu cadastral de 6.885 francs ; contributions directes en principal, 842 fr.

Le sol, d'une médiocre fertilité, produit du blé, de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre, des légumes secs, du lin, du chanvre, des fruits, peu de navette, du foin et des fourrages artificiels. Le frêne y croit parfaitement.

Le produit des céréales suffit à la consommation. On importe le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. 50 c. pour cent.



On trouve sur le territoire de la pierre ordinaire à bâtir, de mauvaise qualité.

Une fromagerie produit annuellement 12.000 kg de fromage, façon Gruyère, de bonne qualité.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Champagnole.

Biens communaux : une église, une maison commune ayant servi de presbytère jusqu'en 1814, époque à laquelle le curé du lieu étant mort, sans être remplacé, les habitants furent déclarés paroissiens de Nozeroy ; une fontaine et plusieurs sources qu'il conviendrait d'utiliser ; enfin, 79<sup>h</sup> 79<sup>a</sup> de pâtures et bois-sapins, d'un revenu cadastral de 518 fr.

Bois communaux : 50<sup>h</sup> de bois- sapins ; 15 arbres ou 45 stères sont délivrés annuellement.

Budget : recettes ordinaires, 1.301 fr. ; dépenses ordinaires, 1.137 fr.

## NOTICE HISTORIQUE

*Charency, vicus Charencus*, était situé sur le bord d'une voie romaine, qui, des Alpes grecques, conduisait à Poligny et à la ville d'Antre. Il n'est donc point étonnant que ce village offre de nombreux témoignages d'antiquité. On retrouve les traces de cette route entre un ruisseau et la montagne de Charency ; là, cette ligne est appelée le *chemin des Romains*.

Au sud-est du territoire, sur le revers oriental d'un coteau, existe un petit plateau d'une surface d'environ 30 ares, sur lequel on reconnaît encore les vestiges d'une station fortifiée établie pour la défense de la route. Cette vigie ne différait d'un camp proprement dit que par sa moindre étendue.

Au sud-ouest du même territoire, sont trois *tumulus* romains en pierre, placés en ligne droite. Deux sont sur Charency et un sur Lent. Le sol a restitué à différentes époques une multitude de monnaies romaines. Le premier titre qui fasse mention de ce lieu, d'après M. Béchet, est de l'an 1120.

Seigneurie : Charency formait une seigneurie particulière, avec justice haute, moyenne et basse. En 1294, le comte de Bourgogne déclara que Vauchier d'Andelot devait le recevoir à volonté dans son château de Charency. En 1402, Jean de Vergy entra en l'hommage de Jean de Chalon, sire d'Arlay, pour les terres de Doye et de Charency, qu'il tenait du chef de Jeanne de Chenecey, son épouse.

En 1439, Antoine de Vergy en disposa en faveur de Jean de Vergy, son neveu. Jean, comte de Fribourg, fils de Marie de Vergy, intenta un procès à ce sujet. Le 25 juillet 1553, les habitants firent un traité avec ceux de Sirod, pour régler leurs droits de parcours. Le sire de Château-Vilain donna son consentement à cette transaction.

Château : A l'ouest du village, en un lieu dit au *Champ-du-Château* et au *Champ-de-la-Cour*, existait un château-fort, qui fut incendié par les armées de Louis XI, de 1477 à 1479. Les pierres qu'on trouve sur son emplacement sont entièrement calcinées.

Cette forteresse se composait d'un donjon de 20 mètres de longueur sur 12 de largeur. Son entrée méridionale était défendue par un large fossé et un pont-levis. Le côté ouest reposait sur un rocher à pic de 40 mètres de hauteur. Au pied ouest du château, est une vallée profonde, dans laquelle passe le ruisseau de l'Étang qui servait à alimenter sept étangs creusés par la main des hommes. On reconnaît encore les vestiges des chaussées.

Prévôté : Une famille noble de nom et d'armes, qui avait reçu en fief la prévôté héréditaire de ce village en prit le nom. Hugues et Étienne de Charency vivaient au milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

Église : Charency, après avoir successivement dépendu de la paroisse de Mièges et de celle de Sirod, fut érigé en succursale en 1808, puis réuni à la cure de Nozeroy, en 1814. L'église est dédiée à saint Martin, dont on célèbre la fête le 11 novembre. Ce vocable fait supposer que la chapelle fut substituée à un temple païen. Elle se compose d'un clocher couronné par une flèche du style ogival usité au XIII<sup>e</sup> siècle, d'une

nef construite en 1730, et reconstruite en 1839. Cette nef, de forme carrée, est divisée en deux travées par d'énormes pilastres engagés dans les murs et couronnés par un arc doubleau. Des quarts de pilastres, supportant les arêtes de la voûte, la décorent. Les boiseries du retable, exécutées en 1735, sont fort riches.



Le cimetière entoure l'église. On y remarque la tombe de Pierre-Ferdinand Waille, quartier-maître-trésorier du 19<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, né dans ce village en 1779, et mort en 1811.

Il conviendrait de restituer un pasteur à l'église de Charency, en érigeant ce village en paroisse, à laquelle on adjoindrait Mournans et Charbonny, qui en sont très rapprochés.